

Dans la même série
sous la direction de
Daniel Coum

Que veut dire être parent aujourd'hui ?, 2008

La famille change-t-elle ?, 2006

Qu'est-ce qu'un père ?, 2004

Des parents ! À quoi ça sert ?, 2001

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

La famille :
ressource ou handicap ?

Ont collaboré à cet ouvrage

Bernard Ennuyer
Charles Gardou
Martine Lamour
Gaëlle Légo
Stéphanie Maguet
Marie-Hélène Malandrin
Sophie Marinopoulos
Jean-Philippe Pierron
Jean-Claude Quentel
Danièle Robin
Lise-Marie Schaffhauser

Sous la direction de
Daniel Coum

La famille :
ressource ou handicap ?

Cet ouvrage est le résultat d'une œuvre collective.
Les auteurs en sont, bien sûr, les premiers responsables.
Mais rien n'aurait été possible sans la mobilisation des professionnels
des services de l'association Parentel et sans ses administrateurs.
Qu'ils en soient ici remerciés.
D.C.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-3830-2
Première édition © Éditions érès 2013
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

La famille : s'en passer ou s'en servir ? <i>Daniel Coum</i>	7
---	---

DE LA THÉORIE DES LIENS FAMILIAUX...

Doit-on abolir la famille ? <i>Jean-Philippe Pierron</i>	25
---	----

À quoi tient la famille ? <i>Jean-Claude Quentel</i>	39
---	----

De la conjugalité à la parentalité, dans quelle histoire s'inscrit l'enfant ? <i>Danièle Robin</i>	61
--	----

Quand le droit s'en mêle... <i>Lise-Marie Schaffhauser</i>	73
---	----

À LA CLINIQUE AUPRÈS DES FAMILLES

Les aidants familiaux. En finir avec l'idéologie de l'aide naturelle des familles auprès de leurs parents dits « âgés dépendants » <i>Bernard Ennuyer</i>	91
--	----

Le handicap d'un enfant : quelles résonances sur les parents ? <i>Charles Gardou</i>	103
--	-----

De la souffrance des familles à la souffrance des professionnels <i>Martine Lamour</i>	121
--	-----

Liens familiaux et résonance subjective	
<i>Gaëlle Légo</i>	145
La prévention au quotidien.	
Accompagner un enfant et ses parents	
à la Maison Verte	
<i>Marie-Hélène Malandrin</i>	159
L'adolescent et ses parents.	
Entre rupture et dépendance	
<i>Sophie Marinopoulos</i>	175

CONVERSATION AVEC LES PARENTS

Maladie, handicap, dépendance liée à l'âge.	
Comment la famille fait-elle	
avec les épreuves de la vie ?	
<i>Stéphanie Maguet, Charles Gardou</i>	191
Bibliographie.....	217
Présentation des auteurs.....	227

Daniel Coum

*La famille :
s'en passer ou s'en servir ?*

« La pathologie typique de l'ancien mode d'institution était la névrose, l'intériorisation de l'interdit, la constitution de soi autour de l'autorépression. La rançon caractéristique du nouveau, c'est l'impossible entrée dans la vie. Son trouble emblématique, ce n'est plus le déchirement intérieur, mais l'interminable chemin vers soi-même. »

Marcel Gauchet, « L'enfant du désir »,
Le Débat, n° 132, p. 98-121.

NUL N'ÉCHAPPE AUX LIENS FAMILIAUX !

Le sujet humain naît à la condition d'avoir été accueilli dans un contexte social qui engage, habituellement, au moins un adulte à son endroit et le plus souvent deux, eux-mêmes nés d'une histoire qui inscrit chacun d'eux dans une lignée. Cette double inscription affective et sociale, préalable à la naissance du petit d'homme, fait de celui-ci le fruit d'un désir et d'une histoire croisés, qui vont lui servir de matrice à partir de laquelle il va pouvoir et devoir grandir en se séparant.

*Daniel Coum, psychologue clinicien, directeur des services de l'association Parentel.
Chargé de cours à l'université, membre correspondant du SUEERP.*

Difficile par les temps qui courent de décrire plus précisément ce que nous tentons de rassembler sous le terme de « famille ». La multiplicité des formes qu'elle prend pour mettre en scène ce dispositif social nécessaire à la subjectivation de la nature humaine nous impose désormais de parler des familles au pluriel ; il nous faut, en effet, renoncer à mettre une limite à l'inventaire que l'on pourrait faire de ses actualisations.

À l'heure où nous publions cet ouvrage collectif, résultat d'une réflexion fondamentale engagée il y a maintenant longtemps¹ sur la question de ce que l'on n'appelait pas encore « la parentalité », l'incertitude quant à savoir ce qu'est une famille est poussée à son comble dans le cadre d'un débat sur l'homoparentalité. Cette congruence maximale de nos travaux avec l'actualité n'est bien sûr pas fortuite. Notre attachement à l'essentiel – relevant d'un souci que l'on qualifierait d'anthropologique si le terme n'était pas désormais galvaudé par ceux-là mêmes qui défendent, en son nom, les formes existantes de la famille – nous a conduits, dès le début de l'aventure qu'est Parentel, à nous poser la question – excusez du peu – des conditions de possibilité de l'humain !

Le fait est que le petit d'homme, à sa naissance, dépend d'un traitement spécifique qui seul lui permet d'advenir comme sujet et de devenir adulte. Il se peut que cela n'arrive pas. Le cas échéant, les causes ne relèvent pas seulement d'une prédétermination neurologique, quoi qu'on en dise. Si le champ de la recherche sur les conditionnements corticaux et génétiques de notre humanité s'étend au point de sembler pouvoir tout expliquer des aléas de la formation de l'adulte, il n'en reste pas moins que les parents sont impliqués dans ce qu'il arrive à leur enfant !

1. L'aventure à laquelle nous faisons référence a commencé à Brest avec la naissance de Parentel en 1989.

Mais l'énoncé est, désormais et c'est heureux, bien trop restrictif si l'on s'en tient à une préconception de la famille qui réduirait celle-ci aux seuls père et mère de cet enfant-là, et la parentalité à une fonction qui leur reviendrait et à eux seuls ! D'abord parce que, le cas échéant, de multiples facteurs – autres que les père et mère – interfèrent dans le devenir de l'enfant. Ensuite parce que cela présupposerait une configuration sociale résumée à « papa-maman-enfant » comme condition optimale de mise en œuvre des liens familiaux autour d'un enfant, ce à quoi la plus simple observation de ce qui se passe dans les familles aujourd'hui et depuis toujours permettrait d'objecter. Ce que nous tenons pour ordinaire ne l'est, d'une part, pas tant que cela, et sans pour autant nous conduire aux drames que l'on nous promet ; d'autre part la famille nucléaire n'a jamais, loin s'en faut, préservé les enfants de souffrances dont elle serait la cause.

Il se trouve que la vie humaine, et les inventions sociales que nous y élaborons pour produire, structurer et faire durer le vivre ensemble et la singularité psychique, sont beaucoup plus complexes que les théories dont nous disposons pour essayer d'en cerner les contours sinon les principes, surtout lorsque celles-ci ne sont que des idéologies individuelles ou collectives mâtinées de scientificité.

Quoi qu'il en soit, de tout temps, en tout lieu et en tout milieu, des liens particuliers, dits « familiaux », articulés sur le mode de la rencontre différenciée des identités sexuées et la succession tout autant différenciée des générations, constituent pour un nouveau-né le creuset, symbolique et imaginaire, à partir duquel il est possible d'émerger, peu à peu, à l'ensemble des potentialités dont il dispose d'emblée. Ces liens, nous les avons qualifiés, avec d'autres, pour être à la fois institués et affectifs, régis par la loi et par le désir. Ils se réfèrent, plus ou moins selon les époques, à des idéaux collectifs qui instituent des places et des solidarités obligées, ou à l'impératif de la satisfaction d'un désir se mariant mal (c'est le cas de le dire), aux renoncements que supposent l'altérité et le

vivre ensemble, autant qu'aux impératifs structurels de la transmission².

Notre tentation actuelle de renoncer au renoncement que suppose la condition humaine produit angoisse, désarroi et enfance généralisée mais également diverses « inventions », symptomatiques ou non, pour contraindre la pulsion et contenir, tant bien que mal, ses débordements. La prégnance de la préoccupation économique, gestionnaire et évaluative dans les lieux sociaux – familiaux ou professionnels – que nous fréquentons nous paraît participer de cette nécessité de produire sinon des solutions tout au moins des symptômes³, qui viennent suppléer à la fragilisation d'un certain ordre symbolique que nous appréhendons pragmatiquement sous la forme de la mort du père.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA DÉPENDANCE

Quoi qu'il en soit des modalités diverses et variées de « faire famille », il s'agit toujours d'accueillir la naissance d'un nouveau-né et de lui offrir, durablement, un environnement tel qu'il lui rende possible de devenir adulte. Ce long⁴ processus répond à des exigences qu'il nous importe d'essayer d'identifier toujours plus précisément, mais dont l'une d'entre elles ne fait pas de doute : c'est sous le signe de la dépendance à l'autre que la vie humaine s'engage.

Cette dépendance revêt une double figure : celle du secours et celle de l'aliénation...

2. D. Coum (sous la direction de), « La famille, à quoi ça sert ? », dans *Comment faire famille aujourd'hui ?*, Parentel, 2012.

3. D. Coum, « L'évaluation comme symptôme d'une névrose collective actuelle », dans *Médicalisation du XXI^e siècle – Acte 4 – Méduse et le miroir de l'évaluation*, Comité de vigilance des CMPF de l'Ouest, 2012, p. 299.

4. Toujours plus long dans l'espèce humaine que dans n'importe quelle espèce, mais plus ou moins long selon les temps, les lieux et les milieux. La puberté, comme seuil structurant le passage de l'enfance à l'âge adulte, fait l'objet d'un traitement social qui n'est pas sans effet sur le temps que les adolescents, nouveaux venus au social, devront consacrer à cette intronisation.

Il n'échappe à personne que le bébé, que son immaturité caractérise, ne doit son salut qu'au secours que l'autre lui apporte. Dépendant en tout de l'autre quant à sa survie, sa venue au monde coïncide avec une inclusion quasi totale de son existence au désir, au psychisme, à l'être-au-monde de celui ou celle – dont la condition lui confère, au nom de notre organisation des liens premiers autour du nouveau-né, la qualité de « mère », qu'il soit un homme ou une femme – qui s'engage vis-à-vis de lui. Notons d'emblée que cet engagement peut se faire à double titre, dont le rapport est variable selon les époques et les sociétés. L'engagement de l'« autre parental » vis-à-vis du bébé se réalise, c'est selon, au nom du désir – l'amour « maternel », dit-on⁵ – mais également au nom d'une responsabilité, plus ou moins instituée par l'attribution d'une légitimité officialisée – comme dans le cas de l'autorité parentale par exemple – conférant audit parent droits et devoirs.

Mais cette dépendance prend une autre forme lorsque, ayant émergé à une certaine conscience de lui-même, le petit enfant doit se soumettre à un nouvel impératif majeur. Non seulement il a dû s'en remettre au bon vouloir de l'autre quant à la satisfaction de ses besoins, mais son consentement à ne pas tout avoir, tout pouvoir ou tout faire, se paye du prix dont il ne s'acquittera jamais totalement, d'avoir à passer par l'autre quant à espérer – en vain mais il ne l'apprend que plus tard – tirer quelque satisfaction que ce soit de l'existence. Autrement dit, la naissance du sujet est contemporaine d'un renoncement fondateur et de son extraction hors de l'emprise maternelle à laquelle il doit la vie (par quoi l'on note l'opération de la fonction paternelle), et se paye du prix d'un rapport à l'autre aussi nécessaire que définitivement inabouti.

Telle est la condition humaine, cet entre-deux où se place le sujet sur fond d'inscription durable, symbolique

5. Alors que Freud identifia, en son temps, les caractéristiques particulières – narcissiques en l'occurrence – de « l'amour des parents » pour leur enfant...

autant qu'affective, dans ces liens qui ont présidé à sa constitution comme telle.

De fait, tout un chacun a eu affaire à un dispositif social qui a tenu lieu pour lui de « parents », de « liens familiaux » dont la forme des agencements et le devenir des relations furent variables, plus ou moins prégnants mais répondant toujours, peu ou prou, à l'exigence majeure de transmettre quelque chose de la nécessité anthropologique de la différenciation des sexes et des générations⁶.

Dans ce sens, l'enfance n'est effectivement pas une minorité politique. Le temps de l'enfance répond à une nécessité d'inscription du sujet humain dans une temporalité longue où il est porté par ceux qui lui tiennent lieu de « parents » et qui lui transmettront par imprégnation le bagage dont il a besoin pour que, le jour venu, il puisse s'exercer à la vie humaine en son nom propre.

LE DÉSIR PARENTAL EN JEU

L'engagement des parents dans les soins apportés à leur enfant porte la marque singulière de leurs projections conscientes et inconscientes. Leurs désirs autant que leurs histoires conjugués, pour le meilleur et pour le pire, constituent l'enveloppe psychique qui fera le berceau de l'enfant à naître, bien avant sa naissance. Nourri de lait, il l'est aussi des fantasmes, des ambitions et des cultures parentales. Il prend place dans un univers signifiant où la culture se mêle aux aspirations les plus intimes de chacun de ses parents, afin de constituer la matrice imaginaire et symbolique à travers laquelle il appréhendera ce monde inconnu qui lui préexiste.

S'il se fonde aussi aisément dans le lien parental au point de s'y confondre, c'est que le nourrisson ne dispose a priori d'aucune aptitude à objecter. Sa dépendance est

6. I. Théry, *Famille, une crise de l'institution*, Notes de la Fondation Saint-Simon, 1996.

maximale à mesure de son immaturité et de son incapacité à parvenir lui-même à ses besoins. L'enfant fait l'expérience du monde au travers des mots, des sensations, des images que ses parents lui fournissent pour qu'il le décrypte. « Branché », « connecté », « attaché » à la subjectivité parentale, le bébé l'est par nécessité vitale.

Cette inscription inaugurale de son existence dans le désir et dans l'histoire de celui/celle/ceux qui l'adoptent procède d'une aliénation nécessaire au désir et à l'histoire de l'autre, d'une mise en position d'imprégnation par quoi la génération d'avant va se transmettre, pour le meilleur et parfois pour le pire, à la génération d'après⁷. À cet égard le sujet procède d'une lente et progressive désaliénation, en vérité impossible à faire aboutir tout à fait (sauf pathologie). Si l'histoire du sujet se résume à l'histoire des séparations qu'il traverse, c'est que celles-ci constituent autant d'épreuves à surmonter avant qu'émerge la personne. Dès lors, le lien l'unit à l'autre, dont aliénation et séparation, dont fusion et rupture, dont divergence et convergence... constituent les deux pôles antagonistes d'un seul et même processus relationnel. Françoise Dolto, traitant cliniquement les thèses lacaniennes, nous a familiarisés avec la nécessité, pour l'enfant, de la traversée de l'épreuve des « castrations symboligènes⁸ », nœuds affectifs et sociaux dont les liens familiaux constituent les « complexes », contribuant à la formation de l'individu⁹. S'y joue une dramaturgie subjective où le petit enfant – de la naissance jusqu'aux premiers émois amoureux – remanie cet

7. Hannah Arendt explique magistralement comment la nouveauté que l'on peut attendre de la génération suivante ne survient qu'à la condition que celle d'avant assume sa prédominance initiale : « C'est justement pour préserver ce qui est neuf et révolutionnaire dans chaque enfant que l'éducation doit être conservatrice ; elle doit protéger cette nouveauté et l'introduire comme un ferment nouveau dans un monde déjà vieux qui, si révolutionnaires que puissent être ses actes, est, du point de vue de la génération suivante, suranné et proche de la ruine », dit-elle dans *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989, p. 241.

8. Voir à ce sujet F. Dolto, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 78 et suiv.

9. Pour reprendre le titre, *in extenso*, de l'article écrit par Lacan en 1938 et intitulé « Les complexes familiaux ».

attachement total et fondateur au rythme des nécessités dictées par son avancée en âge, aux fins de faire émerger un désir, une parole, une position particulière, empreinte d'autre mais tout autant de singularité.

Cette désintrication lente et progressive des pulsions, des désirs et des existences constitue la trame de l'éducation dont l'autre tuteur, engagé au nom de son désir et de sa responsabilité vis-à-vis de l'enfant à la fois objet de désir et sujet de droit, fait corrélativement l'expérience. Cette expérience est l'occasion d'un vécu parental de dessaisissement, de destitution, voire de disgrâce plus ou moins bien vécue, plus ou moins bien assumée par celui et/ou celle qui avai(en)t pourtant tant misé dans cet objet d'amour si particulier qu'est l'enfant.

En effet, les modalités d'investissement de l'enfant s'ancrent au plus profond du désir parental. L'enfant dont l'immaturation le constitue en surface idéale de projections fantasmatiques des parents va peu à peu, autant que possible, se soustraire, s'extraire, se dégager. Le dommage infligé aux parents par l'enfant impétrant se mesure à l'aune de la plainte parentale, ou au prix de la psychopathologie infantile. L'enfant nécessaire, l'est à une place incontestable, non négociable, vitale pour l'équilibre psychique d'un parent, l'homéostasie familiale, la dynamique conjugale. La place que vient prendre l'enfant dans l'économie psychique de la famille y est pour beaucoup dans sa destinée subjective. Tout autant, l'aptitude des parents au renoncement est consignée au lien même de la revendication subjective de l'enfant. Transmettre, c'est donner et perdre...

C'est dans le sens où l'attachement est réciproque que l'épreuve de séparation l'est aussi.

AU-DELÀ DE LA DÉPENDANCE

Pour que cette séparation advienne, pour que l'enfant soit initié aux possibilités de supporter la difficulté d'être humain, pour que le processus de subjectivation opère de

sorte que le petit d'homme devienne un adulte au travers des liens familiaux qui lui ont donné naissance, il lui est nécessaire d'avoir à faire avec « de la mère » et « du père ».

On ne peut mieux dire, dans l'état actuel des choses, à quel point ce n'est pas la forme qui est définitoire de la fonction en son principe et que, ce faisant, il s'agit de nommer une abstraction.

Par « de la mère » (à entendre dans le sens de « fonction maternelle »), il s'agit d'envisager la nécessité d'une intervention primordiale d'un premier autre vis-à-vis duquel l'enfant est, à l'origine, ordinairement et nécessairement aliéné. Pour reprendre les termes de Lacan, nous dirons que « la Mère est investie en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques¹⁰ ». La majuscule indique la mise en jeu d'une fonction humaine dont la forme, dans la réalité de l'existence de l'enfant et de ceux qui s'en occupent, supporte la variété, sauf à « normativer » le comportement, à positiver le phénomène, à hypostasier le fait. Et comment pourrait-il en être autrement ? Comment le désir d'enfant – qui met l'enfant en position d'objet du désir – pourrait-il l'être autrement que sur fond de manque ? Et en quoi la personne du père, dans la réalité de l'existence de l'enfant, pourrait-elle être épargnée de ce rapport-là à l'enfant ? Il en va de la « préoccupation maternelle primaire » chère à D.W. Winnicott¹¹, c'est-à-dire cette sollicitude élémentaire qui, tout sauf anonyme, fait de l'enfant un « objet d'un désir particulier » qui l'inscrit dans un continuum d'existence, « fusionnel », disait-on, ordinairement placé sous le signe de « l'amour maternel ». La Mère métaphorise en cela le monde dans lequel le Sujet est englué d'origine et dont il a à s'extraire en tant que différencié, détaché, séparé... La fonction maternelle est en cela nécessaire mais insuffisante.

10. J. Lacan, « Notes sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 373.

11. D.W. Winnicott, *L'enfant et sa famille*, Paris, Payot, 1972.

En effet, si cette aliénation primordiale de l'enfant à l'amour maternel lui est nécessaire (à défaut de quoi la « carence »), elle soumet le sujet humain à l'exigence d'une extraction, d'une séparation, d'une disjonction d'avec « la Mère »... Mais elle l'expose tout autant au risque d'y rester inclus, maintenu, enfermé, selon des modalités et des effets différents selon que cela engage l'autre (la limite n'est alors pas transmise, empêchant alors le sujet de s'extraire de l'emprise) ou le désir de l'autre (la limite y est transmise mais le sujet a du mal à s'en accommoder, à faire avec...), mais également selon la position au titre de laquelle l'enfant y est engagé.

AUX RISQUES ET AUX PÉRILS DE L'ENFANT

Nous avons modélisé trois modalités possibles d'aliénation de l'enfant au désir de l'autre, selon la manière dont il y est maintenu enfermé. Soit au titre d'« objet partiel », prolongement de la personne de l'autre, maintenu exclusivement inclus dans le désir de celui (ou ceux qui, selon qu'ils sont d'accord ou pas, ne font qu'un ou écartèlent l'enfant en le tirant à hue et à dia) ; soit au titre de « partenaire », ce qui caractérise assez bien la position de l'enfant moderne, considéré comme « un autre comme un autre », extrait prématurément d'une place d'enfant ; soit au titre d'être « parentifié », c'est-à-dire mis en position de référence, place que la pathologie des parents ou le discours de l'hypermodernité tendent à lui conférer.

En effet, la référence à la psychopathologie infantile permet d'identifier aux mieux ce qui peut, dans le scénario familial qui le porte, attenter à l'humain dans l'enfant. Les pathologies de la parentalité permettent de mettre en évidence les aléas des investissements affectifs dont l'enfant est tout particulièrement l'objet. Ces modalités d'investissement, c'est-à-dire de « prise » de l'enfant dans le désir parental, donnent lieu à des scénarios observables dans la réalité des échanges familiaux et dont nous extrayons ces trois modèles.

Tout d'abord, l'enfant objet partiel représente dans le fantasme parental, et parfois dans les échanges quotidiens, une forme de prolongement du narcissisme parental. Attendu à une place dont il ne peut se déloger, investi d'une mission à laquelle il ne peut déroger, l'enfant n'a d'autre destin que de s'y soumettre, sans autre alternative envisageable que celle de s'y soustraire sur le mode du passage à l'acte, comme manière de « sauver sa peau » d'une manière ou d'une autre. Nous reconnaissons là les traits et le sort de l'enfant de la tradition, assigné à une place, assujetti au pouvoir parental – qu'il s'exerce sur le mode de l'excès d'amour ou l'abus de pouvoir. Dans l'un comme dans l'autre cas, il nie ou jouit de la fragilité de l'enfant, de son incapacité à faire objection à la manière dont il est aimé, et l'expose, profitant ainsi de son immaturité, aux conséquences désastreuses des manifestations abusives de l'amour parental. Notons que père et mère sont semblablement exposés au risque de cette tentation d'abuser de l'ascendant ordinaire que leur positionnement vis-à-vis de l'enfant leur octroie. Si l'excès d'amour maternel est traditionnellement identifié pour le risque qu'il fait encourir à l'enfant d'être maintenu abusivement dans une dépendance infantile dont il faudrait l'extraire, l'excès de père mérite tout autant notre attention en ce que, faisant de l'enfant sa chose d'autant plus aisément que de la légitimité de l'exercice du pouvoir à la légitimité de l'exercice de l'abus de pouvoir il n'y a qu'un pas, n'épargna pas, loin s'en faut, une génération d'enfants des séquelles de sa violence. L'on se souvient que l'on reprocha activement à Freud d'avoir voulu sauver le père et l'ordre patriarcal (« l'idéologie œdipienne ») en renonçant à la théorie de la séduction au profit de celle de la sexualité infantile. L'on y vit un stratagème visant à camoufler la réalité des abus paternels au profit d'une construction fantasmatique du fait de l'enfant. L'on doit reconnaître à Lacan d'avoir remis la question au goût du jour en prenant ses distances avec la promotion freudienne de l'ordre phallocratique, en rappelant que « les effets ravageants

de la figure paternelle s'observent avec une particulière fréquence dans les cas où le père a réellement la fonction de législateur ou s'en prévaut¹² ».

La modernité, quant à elle, expose l'enfant¹³ à l'instauration d'une relation égalitaire avec lui mais qui, si bien intentionnée soit-elle, ne lui fait pas moins violence. « C'est mon égal, c'est une personne, c'est un autre comme les autres », entend-on dire des parents plus soucieux d'être des « accompagnateurs » que des figures d'autorité, rejetant dangereusement l'exercice de tout pouvoir au motif de se débarrasser des dangers de l'abus de pouvoir. Parents et enfants deviennent des compagnons de route dans un rapport partenarial où l'interlocution se substitue à l'injonction, la négociation à l'obligation, l'égal droit d'opposer à l'autre son désir à l'a-symétrie des postures subjectives. Imputant à l'enfant une aptitude à l'altérité dont il ne dispose qu'à titre de potentiel, le parent moderne se plaît à « communiquer » avec son enfant qui prend à ses yeux toutes les qualités du partenaire, d'autant plus désiré qu'il n'a pas de « concurrent ». L'enfant n'y fait nullement objection non seulement parce qu'il n'en a pas l'aptitude structurelle mais également parce que son désir l'entraîne à s'y complaire. Là est d'ailleurs le danger : la place qui lui est réservée « aux côtés » du parent tend à nier la différence entre les générations en lui attribuant des aptitudes dont il ne dispose qu'à titre de potentiel. L'enfant y est considéré comme l'égal de l'adulte avec qui il est supposé pouvoir commercer au même titre que n'importe quel autre. C'est l'enfance de l'enfant – en tant qu'elle se caractérise par son irresponsabilité de lui-même – qui n'est pas respectée. Dans cette conception poussée à sa limite extrême, l'enfant revêt toutes les qualités du partenaire...

12. J. Lacan, « Du traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, p. 178.

13. D. Coum (sous la direction de), « La démocratie familiale est-elle un progrès... pour l'enfant ? », dans *La famille change-t-elle ?*, Toulouse, érès, 2006 ; « L'enfant, symptôme de la difficulté d'être parent aujourd'hui ? », dans *Que veut dire être parent aujourd'hui ?*, Toulouse, érès, 2008.

y compris sexuel dans un scénario incestueux, consommé ou non, avec l'un ou l'autre des parents. C'est ce dont la clinique de l'aide à la parentalité nous donne quotidiennement l'exemple.

L'on ne sait d'ailleurs pas toujours si ce scénario procède d'une adultisation anticipée de l'enfant ou, comme le proposait Lacan dès 1960, d'une infantilisation prolongée de l'adulte¹⁴ par effet du discours de la science, dont nous notons que s'y combine, non sans ambiguïté, le discours de certains sociologues de la famille sur la démocratie familiale. L'érosion de la responsabilité qu'entraîne l'indifférenciation des rôles parentaux tend à réduire l'écart intergénérationnel et conduit les parents à céder à la tentation de faire de leurs enfants des copains, réalisant ce que Lacan dénonce dans les *Écrits*, stigmatisant « ces véritables enfants que sont les parents » qui considèrent au bout du compte qu'« il n'y en a en ce sens pas d'autres qu'eux dans la famille¹⁵ ».

Mais l'hypermodernité expose les parents au risque de la « parentification » de leur enfant. L'enfant de la postmodernité s'aliène à un désir parental qui l'a mis en position de référence pour pallier une carence symbolique, collective ou subjective, à partir de quoi l'adulte en général et le parent en particulier peut prendre position. Ici, l'enfant est attendu en lieu et place de guide, de boussole, de conducteur de l'autre parental, dans un mouvement d'inversion du sens des générations. Pèse alors sur l'enfant, avec les dégâts que l'on sait, la responsabilité d'autrui – celui-là même sur lequel il est supposé pouvoir se reposer, s'appuyer, s'étayer. La violence faite à son irresponsabilité de structure se double de sa confrontation inévitable à l'échec de la mission qui lui est confiée, et se redouble de l'expérience de la défaillance de son parent. C'est là le lot quotidien des scénarios familiaux délabrés

14.. J. Lacan, « Discours de clôture », dans *Enfance aliénée. L'enfant, la psychose et l'institution*, Paris, Denoël, 1992.

15. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits, op. cit.*, p. 579.